

Circulaire de rentrée 2019 **Enseignement supérieur – C.P.G.E**

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant dans les Classes préparatoires aux grandes écoles de notre établissement pour la rentrée 2019-2020.

Afin de vous accompagner dans les préparatifs de cette nouvelle année scolaire, vous trouverez ci-joint toutes les informations pratiques.

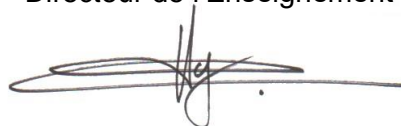
L'Enseignement supérieur sera fermé pour la pause estivale du 19 juillet à 12h au 21 août inclus (réouverture le matin du 22 août).

Nous vous souhaitons de profiter pleinement de ce temps de ressourcement.

Isabelle MALBET,
Chef d'établissement



Yannick CLAVÉ
Directeur de l'Enseignement supérieur



► **Début des cours** :

L'accueil de tous les étudiants par la direction de l'établissement et les équipes pédagogiques se fera **le mardi 3 septembre 2019** selon les horaires suivants :

- 8h30 : MP
- 9h : MPSI
- 9h30 : ECE 2
- 10h : ECE 1

Les cours débuteront immédiatement après, selon l'emploi du temps de chaque classe.

► **Début des calendriers pédagogiques** :

Les **devoirs surveillés** de chaque classe débutent le **samedi 14 septembre**.

Les **khôlles** débutent, pour toutes les classes, le **lundi 16 septembre**.

► **Rencontre avec les parents de 1^{re} année** :

Une rencontre entre les équipes pédagogiques et les parents des étudiants de 1^{re} année est organisée **le samedi 21 septembre 2019**, à 10h pour les ECE1 et à 10h30 pour les MPSI ; elle se clôturera vers midi par un cocktail déjeunatoire offert par l'établissement.

► **Journée d'intégration** :

Une journée d'intégration des étudiants est prévue **le vendredi 6 septembre 2019**. Elle aura lieu au parc aventure « Les Rochers de Maguelone » à Villeneuve-lès-Maguelone (entièrement privatisé pour notre établissement). Cette sortie, commune aux 4 classes, se

fait sous la responsabilité de l'établissement, des professeurs accompagnateurs et des moniteurs du parc.

- Vers 11h30 : départ du lycée en car. Prévoir une tenue adaptée (baskets, casquette...).
- Vers 12h/12h30 : pique-nique sur site (à apporter par les étudiants ; l'alcool est strictement interdit).
- Vers 14h : début des activités dans le parc, en présence des équipes pédagogiques et de celles du parc (les étudiants ne souhaitant pas prendre part aux exercices d'accrobranche seront encadrés par les équipes au sol).
- Une collation est prévue en fin de journée.
- Entre 19h et 20h : retour en car au lycée.

En cas d'intempéries comme cela est possible à ce moment de l'année dans notre région, la journée sera reportée à une date ultérieure.

La journée d'intégration est à la charge des familles. Le montant sera d'environ 45 euros par étudiant.

► **Organisation pédagogique de l'année scolaire :**

Fin du 1^{er} semestre :

Vendredi 20 décembre 2019 en 2^e année , vendredi 24 janvier 2020 en 1^{re} année.

Concours blancs du 1^{er} semestre :

ECE1	<i>Du 09 au 11/01/2020</i>	ECE2	<i>Du 28 au 30/11/2019</i>
MPSI	<i>Du 11 au 14/01/2020</i>	MP	<i>Du 05 au 07/12/2019</i>

Conseils de classe du 1^{er} semestre :

Semaine du 6 janvier 2020 en 2^e année, semaine du 27 janvier 2020 en 1^{re} année.

► **Temps spirituel et pastorale :**

Pour les étudiants qui le souhaitent, des temps spirituels seront organisés au cours de l'année, notamment lors des temps forts de la communauté chrétienne, par exemple à Noël. Les étudiants seront également amenés à rencontrer l'adjoint en pastorale scolaire (APS) de l'établissement.

Une Célébration de rentrée aura lieu **le mardi 17 septembre à 11h, au lycée**. Les étudiants qui souhaitent y assister seront libérés de leurs cours à partir de 10h45.

► **Communication avec les familles :**

Les familles seront destinataires, régulièrement, des informations sur l'organisation et la vie de nos classes préparatoires (par mail et par lettre d'information).

► **Informations diverses :**

CARTE ETUDIANT

Chaque étudiant se voit remettre en début d'année une carte d'étudiant, dont l'usage est strictement personnel.

ACCES AU SITE

Le site de l'Enseignement supérieur est ouvert jusqu'à 20 heures tous les soirs de la semaine (17h30 le vendredi). Les étudiants qui le souhaitent peuvent donc travailler sur place dans les salles mises à leur disposition.

LIVRETS D'ACCUEIL ET DEVOIRS D'ETE

Sur le site de l'établissement (lien qui vous a été transmis), vous trouverez les livrets d'accueil pour les 1^{re} année et, pour toutes les classes, des consignes données par les professeurs pour commencer à travailler durant l'été. Il est indispensable de suivre ces consignes pour débiter l'année en septembre dans les meilleures conditions possibles.

ÉCOLE DIRECTE

La plateforme « École Directe » permet aux parents et aux étudiants de consulter les notes, le cahier de textes, les sanctions éventuelles, et de télécharger les certificats de scolarité, les bulletins semestriels et les factures. Les identifiants et les codes d'accès personnels sont communiqués aux familles courant septembre. Accès à la plateforme via le site internet ou l'application mobile de l'établissement.

SITE INTERNET, APPLICATION MOBILE ET RESEAUX SOCIAUX

L'actualité, les informations pédagogiques, l'agenda, l'annuaire interne... sont en ligne sur le site internet du lycée. L'application mobile, disponible sur IOS et Android, vous permet également d'être informés par le biais de notifications. Vous pouvez suivre l'actualité du lycée sur la page Facebook (facebook.com/LaMerciMontpellier/) et la chaîne Youtube de l'établissement (La Merci Montpellier).

► Rappels sur le règlement intérieur :

La vie collective au sein de l'établissement impose aux étudiants qui ont fait le choix de nous rejoindre le respect d'un ensemble de règles communes. L'inscription administrative dans notre établissement vaut **adhésion sans aucune réserve à l'ensemble du règlement**, qui vous a été adressé avec le dossier d'inscription. Pour assurer à tous une vie collective harmonieuse et respectueuse de chacun, voici quelques rappels du règlement intérieur :

Tenue vestimentaire : Chaque étudiant doit arriver au lycée dans une tenue adaptée à l'activité scolaire et à l'environnement d'un lieu d'études.

L'organisation du site : il est strictement interdit de manger dans les salles de classe et d'y introduire des boissons (canettes, sodas, café...). Les étudiants doivent veiller à ne pas dégrader les extérieurs et à jeter les détritiques dans les poubelles. Les jeux de ballon sont interdits.

Absences : Toute absence doit être signalée (secrétariat : postbac@lamer-ci.com) et **justifiée au retour de l'étudiant avant la reprise des cours**. Si tel n'est pas le cas, elle sera mentionnée sur le bulletin scolaire comme absence injustifiée. Une sanction est prononcée en cas d'absences injustifiées répétées (dès la deuxième).

Usage du portable : Il convient de rappeler que l'usage du portable est toléré dans les extérieurs et au foyer, du moment qu'il ne porte pas atteinte aux autres usagers (musique bruyante par exemple). Il est strictement interdit dans les autres parties de l'établissement (salles de classe, intérieur des bâtiments).

La direction se réserve le droit d'appréciation et des sanctions à appliquer en cas de manquement au règlement intérieur.

► Vos interlocuteurs :

Votre interlocuteur principal est le secrétariat de l'Enseignement supérieur :
postbac@lamer-ci.com / 04.67.06.11.35

Chaque classe est coordonnée **par un professeur coordonnateur**, qui est votre interlocuteur privilégié pour toutes les questions d'ordre pédagogique :

ECE1	Mme Marina GUIBERT (guibert@lamer-ci.com)
MPSI	Mme Monique LETOURMY (letourmy@lamer-ci.com)
ECE2	M. Yannick CLAVÉ (directionsup@lamer-ci.com)
MP	M. Bruno HARINGTON (harington@lamer-ci.com)

En cas de nécessité, vous pouvez directement solliciter **le directeur de l'Enseignement supérieur, M. Clavé** : directionsup@lamer-ci.com